



# CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES - NIVEAU 2

Contrats d'intégration, de licence et maintenance,  
d'infogérance et de Cloud

Si les contrats informatiques comportent de nombreuses clauses communes relatives notamment à la propriété intellectuelle, à la définition du périmètre technique du contrat, à la réversibilité... certaines clauses spécifiques selon le type de contrat doivent être rédigées avec la plus grande vigilance, notamment les clauses de garantie et de protection des données. La réforme du droit des contrats ainsi que le Règlement Général Données Personnelles doivent être intégrés.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : 8920058

Durée :  
2 jours - 14 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1610  
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 025044

## OBJECTIFS

Identifier les points clés des contrats informatiques où la vigilance s'impose lors de la négociation

Maîtriser la rédaction des clauses essentielles des contrats d'intégration, de licence et maintenance, d'infogérance et de Cloud computing

Prévenir les risques de contentieux

## EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

## POUR QUI ?

Juristes

Responsables informatiques et DSI

Responsables des services généraux et achats

## PRÉREQUIS

Maîtriser les bases de la rédaction des contrats informatiques ou avoir suivi " Contrats informatiques - Niveau 1 " (code 20089)

## COMPÉTENCES ACQUISES

Rédiger les clauses les plus sensibles de ses contrats informatiques spécifiques

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

## PROGRAMME

Contrats informatiques spécifiques - Niveau 2

### Maîtriser les clauses sensibles du contrat d'intégration

#### Mener à terme un projet d'intégration

- Panorama des prestations fournies au titre de l'intégration
- Les phases du contrat : du lancement du projet à la recette définitive

Exercice d'application : contractualisation des prestations d'intégration

- Identifier les obligations respectives de l'intégrateur et du client
- La maîtrise d'œuvre du projet
- Définir contractuellement les instances de suivi de projet
- La gestion du calendrier et des dates impératives
- Prévoir les conditions financières
- Aménager les droits de propriété intellectuelle afférents aux livrables
- Prévoir les garanties relatives aux prestations
- Aménager la fin du contrat et l'intervention d'un tiers (TMA)





## **Aménager au mieux les rapports dans le contrat de licence et maintenance face aux enjeux de la digitalisation : open source, licences libres**

### **Organiser les droits sur le progiciel**

- Les liens avec les autres contrats informatiques

Exercice d'application : les aménagements contractuels dans les relations éditeur/licencié

- Le périmètre des droits d'utilisation des licences open source
- Les garanties attendues
- Aménager l'accès aux sources
- Les engagements de l'éditeur sur la maintenance
- Gérer les potentielles contaminations

### **Rédiger les clauses fondamentales du contrat d'infogérance**

#### **Élaborer et négocier un contrat d'infogérance**

- Définition et typologies de l'infogérance
- Les impacts du droit social

Exercice d'application : contractualisation des transferts de matériel, de logiciel et de personnel

- La description des obligations et le phasage de l'opération
- Les engagements de niveaux de service / SLA / convention de service
- Mesurer et sanctionner la qualité du service
- Établir un bilan périodique et aménager des axes d'amélioration
- La conservation des données et la propriété des informations
- La réversibilité de l'infogérance ou la non accessibilité des données
- Gérer un projet en méthode agile
- Sécuriser ses chartes informatiques

### **Sécuriser un contrat de Cloud computing**

#### **Les trois problématiques réunies dans le contrat de Cloud : intégration/licence/infogérance**

Exercice d'application : identification et rédaction des clauses clés du contrat de Cloud

- Définir le périmètre et les niveaux de service
- Prévoir la durée de l'engagement et aménager la responsabilité
- Déterminer les conditions de tarification et de sortie du contrat
- Organiser la transition entre les systèmes et la sécurité
- Anticiper les problématiques liées aux objets connectés
- Prévoir et organiser le transfert des données à caractère personnel
- Mettre en œuvre le règlement européen sur les données personnelles
- Gérer la législation américaine sur l'accès aux données
- Continuité de services, plan de secours et réversibilité

MODULES VIDEO :

Comment sortir de mon contrat ?

Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

## **INTERVENANTS**

Garance MATHIAS

Avocat Associé

CABINET MATHIAS AVOCATS

## **MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant  
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs  
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## **LIEUX ET DATES**

À distance

20 et 21 oct. 2022

16 et 17 mars 2023





14 et 15 déc. 2023

Paris

15 et 16 déc. 2022

19 et 20 juin 2023

23 et 24 oct. 2023



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : [serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

Siret 412 806 960 0032